

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS

ANNEE 2018

20, rue d'Aignaux
VIRE
14500 VIRE NORMANDIE
Tél. 02.31.66.28.33.
Email : ordures.menageres@vireaunoireau.fr

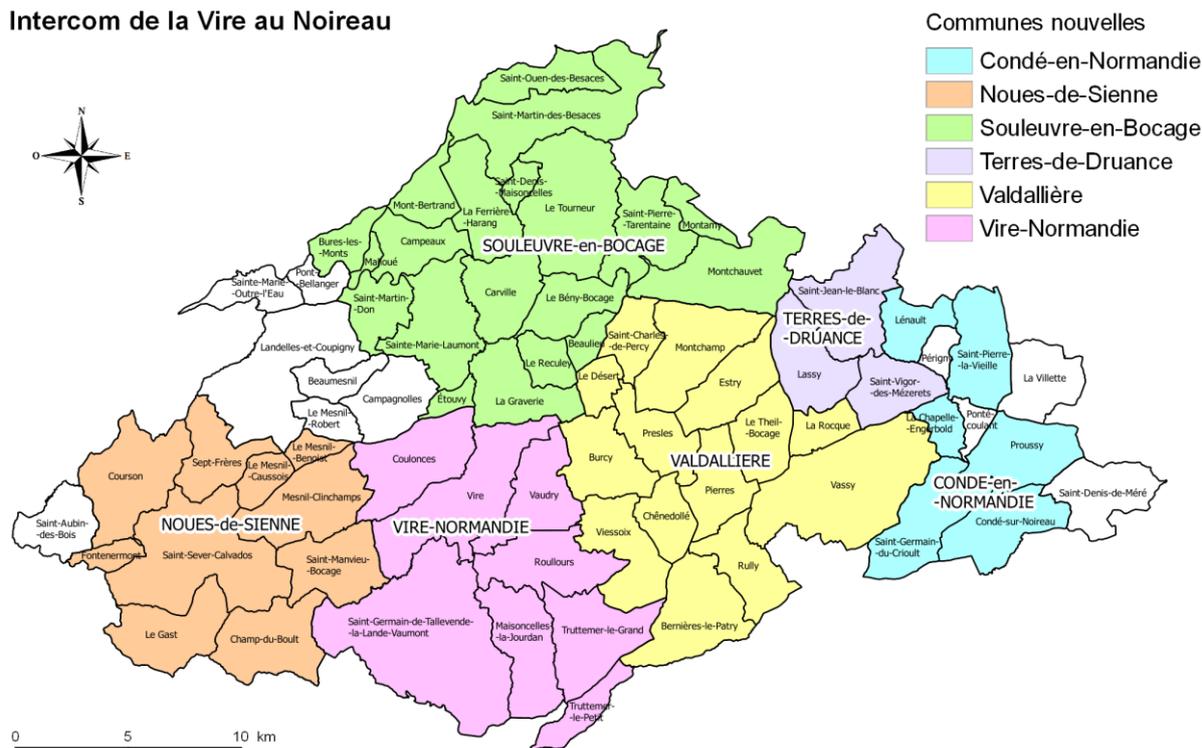
PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

La Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau » a été créée au 1^{er} janvier 2017 par fusion des communautés de Communes du Pays de Condé et de la Druance et de l'Intercom Séverine, et extension aux communes nouvelles de Vire Normandie (créée au 01/01/2016 au niveau du territoire de la communauté de communes de Vire, soit 8 communes), Souleuvre-en-Bocage (créée au 01/01/2016 au niveau du territoire de la communauté de communes de Bénvy-Bocage, soit 20 communes) et Valdallière (créée au 01/01/2016 au niveau du territoire de la communauté de communes de Vassy, soit 14 communes).

La population de l'EPCI est de 50 077 habitants, pour 17 communes au 1^{er} janvier 2018; le nombre de foyers quant à lui avoisine 28 500. L'Intercom de la Vire au Noireau est le 3^e EPCI du Calvados, en terme de population.

Communes de l'EPCI	Population 2017 (fiche DGCL)
Ex. CC de Condé Intercom	
Condé-en-Normandie (commune nouvelle au 01 01 2016) 6 communes déléguées	7 278
Terre de Druance (commune nouvelle au 01 01 2017) 3 communes déléguées	975
La Villette	222
Périgny	58
Pontécoulant	88
Saint-Denis-de-Méré	850
Ex. CC Intercom Séverine	
Noues-de-Sienne (commune nouvelle au 01 01 2017) 10 communes déléguées	4 589
Beaumesnil	215
Campagnolles	498
Landelles-et-Coupigny	893
Le Mesnil-Robert	202
Pont-Bellanger	65
Saint-Aubin-des-Bois	233
Sainte-Marie-Outre-l'Eau	115
Valdallière (commune nouvelle au 01 01 2016) 14 communes déléguées	6 178
Souleuvre-en-Bocage (commune nouvelle au 01 01 2016) 20 communes déléguées	8 896
Vire Normandie (commune nouvelle au 01 01 2016) 8 communes déléguées	18 722

Intercom de la Vire au Noireau



La compétence obligatoire « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » est gérée de manière différenciée sur le territoire intercommunal, du fait de l'historique de ce territoire nouvellement créé.

S'agissant de la compétence « collecte des déchets », elle s'organise comme suit :

- Vire Normandie : Régie intercommunale
- Soulevre-en-Bocage : prestataire privé (marché à échéance du 31/12/2016, prolongé jusqu'au 31/12/2017 puis jusqu'au 31/12/2019)
- Ex. Intercom Séverine : prestataire privé (marché à échéance du 31/12/2017 prolongé jusqu'au 31/12/2019)
- Ex. CC du Pays de Condé et de la Drûance : Régie du SIRTOM de Flers Condé
- Valdallière : Régie du SIRTOM de Flers Condé

S'agissant de la compétence « traitement des déchets » et « communication »

- Vire Normandie, Soulevre-en-Bocage et l'ex. Intercom Séverine adhèrent au SEROC (Bayeux)
- L'ex. CC du Pays de Condé et de la Drûance et Valdallière adhèrent au SIRTOM de Flers Condé

S'agissant de la gestion des déchèteries du territoire :

- Vire Normandie : régie intercommunale
- Soulevre-en-Bocage : régie intercommunale
- Ex. Intercom Séverine : régie du SEROC
- Condé-sur-Noireau (Condé-en-Normandie) et Pierre (Valdallière) : Régie du SIRTOM de Flers Condé.

Par ailleurs, deux modes de financement de cette compétence cohabitent sur le territoire intercommunal :

- Vire Normandie : TEOM + Redevance Spéciale (socio professionnels)

- Ex. Intercom Séverine : TEOM
- Ex. CC du Pays de Condé et de la Druance : TEOM (+ Redevance Spéciale facturée par le SIRTOM)
- Valdallière : TEOM (+ Redevance Spéciale facturée par le SIRTOM)
- Souleuvre-en-Bocage : Redevance incitative

Le présent rapport aborde les données techniques, financières des territoires de Souleuvre-en-Bocage, de l'ex Intercom Séverine et de Vire Normandie. La partie traitement des déchets sera abordé par le SEROC dans son rapport annuel.

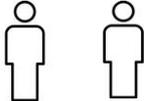
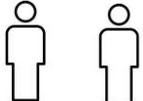
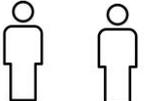
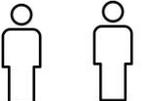
Quant aux territoires de Valdallière et de l'ex CC du Pays de Condé et de la Druance, le SIRTOM étant compétent en matière de collecte et traitement des déchets, toutes les données seront réunies dans son rapport annuel.

Les ordures ménagères et assimilées

Comme expliqué précédemment, les trois territoires étudiés ont différents modes de collecte.

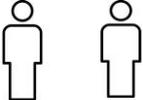
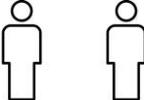
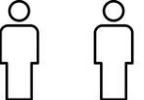
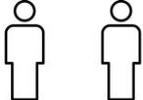
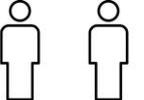
L'ex Intercom Séverine est collectée par un prestataire privé, la société SUEZ, qui collecte les ordures ménagères et assimilées en porte à porte et en points d'apport volontaire, en C1 (une collecte par semaine) sur 4 jours (du lundi au jeudi), un circuit par jour.

L'équipe, composée de 2 agents, un chauffeur et un ripeur, réalise les 4 circuits.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
			
			

La Commune de Soulevre-en-Bocage est collectée également par un prestataire privé, la société VEOLIA, qui collecte les ordures ménagères et assimilées en porte à porte, en C1 (une fois par semaine) sur 5 jours (du lundi au vendredi), un circuit par jour. Ces déchets sont collectés en simultanément avec les déchets papiers-emballages ménagers, à l'aide d'une benne bi-compartmentée.

L'équipe est également composée de 2 agents, un chauffeur et un ripeur qui réalisent les 5 circuits.

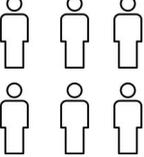
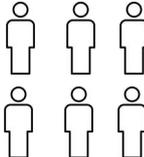
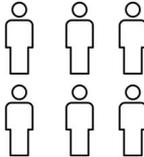
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				
				

La Commune de Vire Normandie est collectée en régie intercommunale. Les ordures ménagères et assimilées sont collectées en porte à porte en zone urbaine et semi-urbaine (Vire et les bourgs des Communes déléguées). Les autres zones sont collectées en points de regroupement. Les fréquences de collecte sont de 1 à 2 fois par semaine pour Vire et 1 fois par semaine pour les autres Communes déléguées.

Les équipes sont constituées de 3 agents, un chauffeur et 2 ripeurs. 9 circuits de collecte des ordures ménagères et assimilées sont réalisés chaque semaine dont un



circuit de collecte des petites rues de Vire, réalisé par 2 agents.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					
					

Tonnages par territoire

	2017	2018	Evolution 2017/2018	Ratio 2018 en kg/hab/an
Ex Intercom Séverine	1135,8	1178,62	3,77%	173,07
Souleuvre-en-Bocage	860,26	942,98	9,62%	106,00
Vire Normandie	3541,44	3549,2	0,22%	189,57
Total des 3 territoires	5537,5	5670,8	2,41%	164,71

SEROC	31 258,00	31 629,00	1,2%	204,00
Région Normandie	844 280,00	Non connu	NC	256,00 Ratio 2017

Les papiers et emballages ménagers

Les recyclables secs, « monoflux » comprenant les journaux/magazines et les cinq matériaux d'emballages (acier, aluminium, papier/carton et plastique) font partie d'un contrat de valorisation avec l'organisme agréé CITEO (l'association d'Eco-emballages et d'EcoFolio) géré par le SEROC (Barème F). Les quantités de recyclables de la collectivité permettent de récupérer un soutien financier calculé en fonction de ses performances ; soutien qui vient en déduction du coût de traitement facturé par le SEROC au service Déchets (pour information en 2018, recette de 38,23€ par tonne traitée annoncée dans le rapport annuel 2018 du SEROC).



Mode de collecte des papiers et emballages ménagers

Ex Intercom Séverine	Apport volontaire
Soulevre-en-Bocage	Porte à porte
Vire Normandie	Porte à porte et apport volontaire

La collecte en porte à porte

La Commune de Soulevre-en-Bocage est collectée par la société Veolia. Ces déchets sont collectés exclusivement en porte à porte et en simultanément avec les ordures ménagères. Les habitants doivent présenter leurs déchets recyclables dans des sacs jaunes fournis dans les Mairies des Communes déléguées. Les habitants bénéficient d'une collecte en C1, soit une fois par semaine, sur 5 jours (du lundi au vendredi) par une équipe de collecte composée de 2 agents (un chauffeur et un ripeur).

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
				
 	 	 	 	 

La Commune de Vire Normandie est collectée en régie intercommunale. Les papiers et emballages ménagers (monoflux) sont collectés en porte à porte sur Vire et dans les bourgs des autres Communes déléguées (hors Roullours) de Vire Normandie. Ils sont ramassés une fois par semaine, sur 4 jours (du mardi au vendredi), par une équipe de collecte composée de 3 agents (un chauffeur et 2 ripeurs).



Les usagers doivent présenter leurs déchets recyclables en sacs jaunes, fournis par l'Intercom de la Vire au Noireau. Les habitants peuvent retirer leurs sacs dans les Mairies des Communes déléguées, aux services techniques de Vire Normandie et à la déchèterie de Canvie.

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			
			

La collecte en apport volontaire

Sur le territoire de l'ex Intercom **Séverine**, les papiers et emballages ménagers sont exclusivement collectés en apport volontaire. Les habitants doivent donc apporter ces déchets dans des colonnes d'apport volontaire, implantées sur le territoire, principalement dans les bourgs (70 colonnes).

Ces colonnes sont collectées par un prestataire privé, la Sphère à l'aide d'un camion grue.

Les colonnes de la **Commune de Vire Normandie** sont collectées par un agent intercommunal, à l'aide également d'un camion grue. 74 colonnes sont réparties sur le territoire de Vire Normandie.

Les tonnages

2017			2018			Evolution 2017/2018	Ratio 2018 en kg/hab/an
Porte à porte	Apport volontaire	Total 2017	Porte à porte	Apport volontaire	Total 2018		
	267,24	267,24		268,98	268,98	0,65%	39,50
411,22		411,22	391,14		391,14	-4,88%	43,97
817,08	318,60	1135,68	812,82	307,98	1120,80	-1,31%	59,87
1228,30	585,84	1814,14	1203,96	576,96	1780,92	-1,83%	51,73

	Ratio 2018 en kg/hab/an
SEROC	57,00
Région données 2017	48,60



Le verre

Sur les 3 territoires étudiés, le verre est exclusivement collecté en apport volontaire. Les habitants doivent donc déposer les bouteilles, pots, bocaux en verre dans les colonnes d'apport volontaire prévues à cet effet.



Le verre collecté permet de créer de nouveaux emballages en verre.



Sur les 3 territoires, les colonnes sont vidées par des camions grue.

L'ex Intercom Séverine est collectée par un prestataire privé, la Sphère. 36 colonnes de verre sont implantées.

La Commune de Souleuvre-en-Bocage est également collectée par un prestataire privé, Legoff transport. 32 colonnes sont accessibles aux habitants Souleuvre-en-Bocage.

Le Verre de la **Commune de Vire Normandie** est collecté par un agent intercommunal. 82 colonnes sont implantées sur Vire Normandie.



Les tonnages

	2017	2018	Evolution 2017/2018	Ratio 2018 en kg/hab/an
Ex Intercom Séverine	328,38	333,43	1,54%	48,96
Soulevre- en-Bocage	350,16	339,94	-2,92%	38,21
Vire Normandie	711,86	713,64	0,25%	38,12
Total des 3 territoires	1390,4	1387,01	-0,24%	40,29

	Ratio 2018 en kg/hab/an
IVN (3 territoires étudiés)	40,29
SEROC	44,00
Région données 2017	32,80

Les collectes spécifiques

Sur la Commune déléguée de Vire, il y a plusieurs collectes spécifiques :

- La collecte des déchets verts en porte à porte

Des semaines 15 à 44, les habitants de la Commune déléguée de Vire (zone urbaine Vire /Saint Martin de Tallevende – environ 11 100 habitants) bénéficient d'une collecte des déchets verts en porte à porte. Cette collecte présente un règlement défini ainsi :

Limite de 1 m³ par foyer et par collecte, les déchets verts type pelouses, feuilles... doivent être présentés en sacs papier biodégradable et les branchages doivent être présentés ficelés avec un diamètre inférieur à 2 cm. Les sacs ne doivent pas excéder 20 kg.

Les habitants ont la possibilité d'acheter ces sacs dans le commerce ou au service Déchets/Déchèterie. Le tarif pour la saison 2018 était de 6,50 € les 20 sacs (Délibération n°3 du 09 février 2012 de la Communauté de Communes de Vire).

Le tarif pour la saison 2019 sera de 7,50€ les 20 sacs (Délibération n°17 du 13 décembre 2018 de la Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau).

En 2017, 5 260 sacs ont été vendus, ce qui représente un montant de 1 709,50 €.

Pour l'année 2018, 5 200 sacs ont été vendus, ce qui représente une recette de 1 690,00 €.

Les déchets collectés sont déposés sur la plateforme de compostage du SEROC, à la déchèterie de Canvie. S'en suit un procédé de dégradation naturelle des déchets verts après broyage. Le broyat est disposé en andains, permettant ainsi de lancer le process de fermentation puis de maturation pour obtenir du compost après criblage.



Andains de déchets verts en phase de fermentation/maturation

a) Moyens matériels : master 3,5T ou BOM

b) Moyens humains : 2 agents toutes les semaines : Lundi

c) Fréquences : tous les 15 jours

2017 En tonne	2018 En tonne	Evolution 2017/2018	Ratio 2018 en kg/hab/an
53,74	45,16	- 15,97%	4,07

- Collecte des encombrants

Les encombrants sont collectés le vendredi une fois par trimestre sur Vire/Saint Martin de Tallevende, zone urbaine environ 11 100 habitants, les demandes sont enregistrées sur appels téléphoniques une semaine avant le ramassage prévu. **192 h** de main d'œuvre et **64 h** de véhicule sont nécessaires pour l'année pour la collecte. Lors de ces collectes, 2 équipes de 3 agents sont mobilisées.

Les tonnages ne sont pas disponibles car les déchets sont triés dans différents camions et déposés, lorsque cela est impossible, directement aux exutoires.

Les quantités collectées ne sont pas connues car les encombrants sont directement triés sur place, dans des camions différents puis déposés soit à la déchèterie de Canvie, dans les bennes correspondantes aux déchets soit directement sur les sites de traitement.

- Collecte des cartons des socioprofessionnels

49 socioprofessionnels de Vire bénéficient d'une collecte spécifique des cartons, une fois par semaine. Les cartons doivent être présentés dans des bacs homologués.

A l'origine, cette collecte avait été créée, à la demande du SEROC et d'Eco-emballages car il y avait trop de cartons dans les recyclables monoflux.



a) Moyens matériels : BOM de 26 t ou 19 t

b) Moyens humains : 2 agents/ semaine

c) Fréquence → 1 fois/semaine

2017 En tonne	2018 En tonne	Evolution 2017/2018
103.86	106,73	2,76%

Les outils de prévention

Les composteurs individuels

Chaque français jette en moyenne 20kg d'aliments par an à la poubelle : 7kg d'aliments encore emballés; et 13kg de restes de repas, de fruits, et légumes abîmés et non consommés... Cela représente un coût moyen de 400 euros pour une famille de quatre personnes.

Le compostage domestique permet de réduire le volume et le poids des poubelles d'ordures ménagères à collecter puis à traiter, en y retirant sa partie fermentescible.

Pour les habitants de Vire Normandie, l'Intercom met à disposition des composteurs individuels en bois.

Composteur de 300 litres (participation de 16€)

Composteur 800 litres (participation de 22€)

Ces composteurs sont à retirer à la déchèterie de Vire Normandie

Les habitants de l'ex Intercom Séverine et de Souleuvre-en-Bocage doivent contacter le SEROC qui met à disposition des composteurs en bois de 300 litres avec une participation de 15 €.

Pour les 3 territoires, les habitants ont l'opportunité d'avoir 2 composteurs par foyers.



Bilan de la distribution

Territoire de Vire Normandie :

58 composteurs ont été mis à disposition dont :

- 30 composteurs de 300 L
- 28 composteurs de 800 L

53 composteurs ont été distribués sur les territoires de Souleuvre-en-Bocage et de l'ex Intercom Séverine.



Les bornes pour les TLC (Textiles, linges, chaussures) usagés

Tous les producteurs de Textiles, Linges, Chaussures (TLC) destinés aux ménages sont tenus de contribuer ou de pourvoir au recyclage et au traitement des déchets issus de ces produits.

L'éco-organisme ECO TLC a été créé, en décembre 2008, afin de répondre à cette obligation d'une part, pour percevoir les contributions de ses adhérents et d'autre part, pour verser les soutiens aux opérateurs de tri et aux Collectivités Territoriales compétentes en matière de collecte des déchets notamment.

Sur les 3 territoires étudiés, plusieurs conteneurs à vêtements sont implantés.



Les déchèteries

L'Intercom de la Vire au Noireau gère 2 déchèteries en régie. Comme expliqué précédemment, les autres déchèteries du territoire sont gérées soit par le SEROC soit par le SIRTOM :

- Vire Normandie : régie intercommunale
- Soulevre-en-Bocage : régie intercommunale
- Ex. Intercom Séverine : régie du SEROC
- Condé-sur-Noireau (Condé-en-Normandie) et Pierre (Valdallière) : Régie du SIRTOM de Flers Condé.

En 2018, les habitants de Soulevre-en-Bocage et de Vire Normandie devaient se rendre dans la déchèterie de leur territoire historique. Les habitants de l'ex Intercom Séverine pouvaient se rendre dans toutes les déchèteries gérées par le SEROC et les habitants de l'ex Condé Intercom et Valdallière, dans celles gérées par le SIRTOM.

La déchèterie intercommunale de Vire Normandie, appelée plus communément déchèterie de Canvie, est située sur la Commune déléguée de Vire, route de Champ du Boulton au lieu-dit Canvie.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Jour	Matin	Après -Midi
Lundi	8h30-12h00	14h00-18h00
Mardi	8h30-12h00	14h00-18h00
Mercredi	FERMEE AU PUBLIC GARDIENS PRESENTS	14h00-18h00
Jeudi	8h30-12h00	14h00-18h00
Vendredi	8h30-12h00	14h00-18h00
Samedi	8h30-12h00	14h00-18h00



DEEE



HUILES DE FRITURES



ENCOMBRANTS



HUILES DE VIDANGE



DÉCHETS VERTS



TEXTILES



LAMPES



BOIS



PNEUMATIQUES



PILES ET ACCUMULATEURS

Les déchets acceptés à la déchèterie de Vire Normandie



BATTERIES



MÉTAUX



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



RADIOGRAPHIES



DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS)



DÉBLAIS / GRAVATS



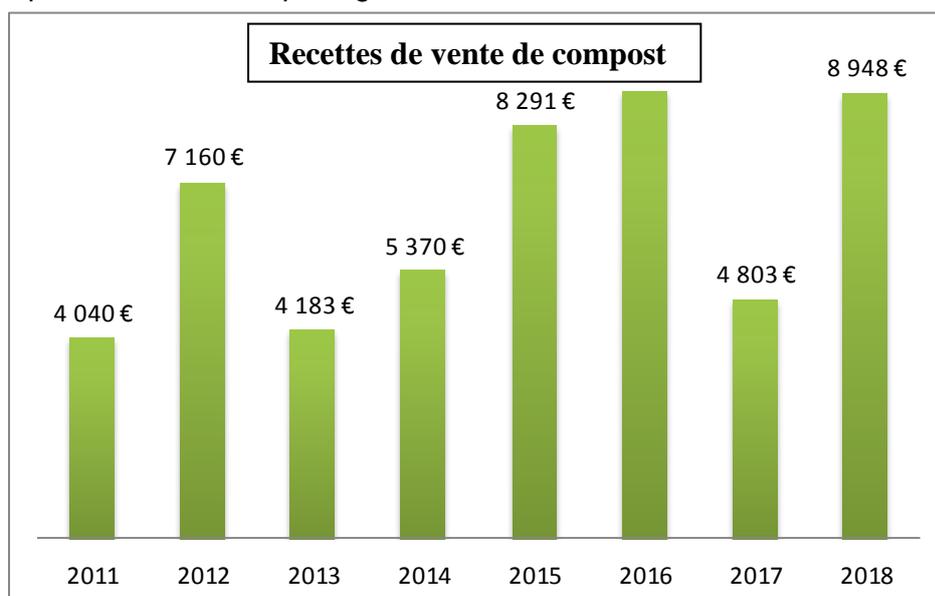
MOBILIER

- **Accès des professionnels**

L'accès des professionnels, à la déchèterie de Canvie, est réglementé. Les professionnels désirant utiliser la déchèterie de Canvie, doivent s'acquitter d'un tarif, fixé chaque année par délibération, en fonction du poids de l'apport de leurs déchets relevant de leur activité principale (présence d'un pont bascule permettant la pesée des véhicules). Pour l'exercice 2018, la recette enregistrée s'élève à 18 453,08€ (pour mémoire, en 2017 la recette était de 22 071,69 €). Ce dispositif permet de répartir les coûts de traitement des déchets, entre particuliers et professionnels.

- **Vente de compost**

Depuis 2009, les agents de la déchèterie de Canvie vendent le compost pour le compte du SEROC. L'ensemble des recettes encaissées est reversé au SEROC qui est compétent sur la plate-forme de compostage. Les tarifs sont votés annuellement.



La déchèterie intercommunale de Souleuvre-en-bocage est située sur la commune de Le Tourneur en bordure de la route départementale 109 au lieu-dit Monthardrou. Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Jour	Matin	Après -Midi
Lundi	10h-11h45	15h-17h
Mardi	FERME	
Mercredi	FERME	15h-17h du 1er octobre au 31 mars 14h-17h du 1er avril au 30 septembre
Jeudi	FERME	
Vendredi	FERME	15h-18h du 1er octobre au 31 mars 14h-18h du 1er avril au 30 septembre
Samedi	10h-11h45 du 1er octobre au 31 mars 9h-11h45 du 1er avril au 30 septembre	14h-17h



- **Accès des professionnels**

En 2018, aucune réglementation n'existait pour l'accès des professionnels à la déchèterie de Souleuvre-en-Bocage. Les professionnels peuvent donc déposer les déchets acceptés, gratuitement.

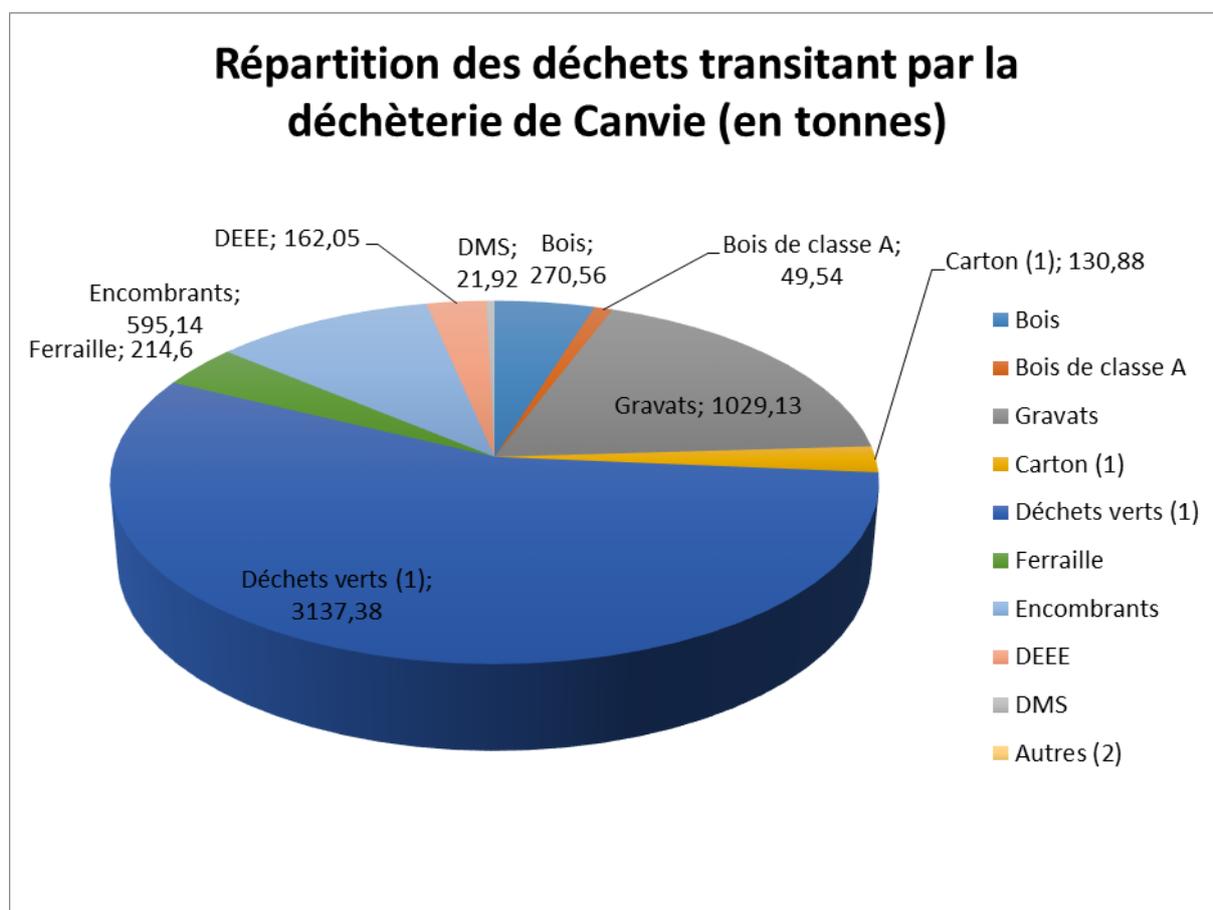
- **Les tonnages des déchets**

Territoires	Tout venant / encombrants	Mobilier éco-mobilier	Gravats	Cartons	Fer-railles	Bois	DEEE	Batteries	Déchets verts	DDS (Filière ECODDS et Hors filière)
déchèterie de Souleuvre-en-bocage	587,60	Pas de benne mobilier	547,45	53,56	147,74	252,97	82,64	1,22	1 312,86	10,80
déchèterie de Vire Normandie	595,14	335,10	1 029,13	130,89	214,59	320,10	162,05	3,56	3 137,38	21,92

Evolution des tonnages

- La déchèterie de Vire Normandie

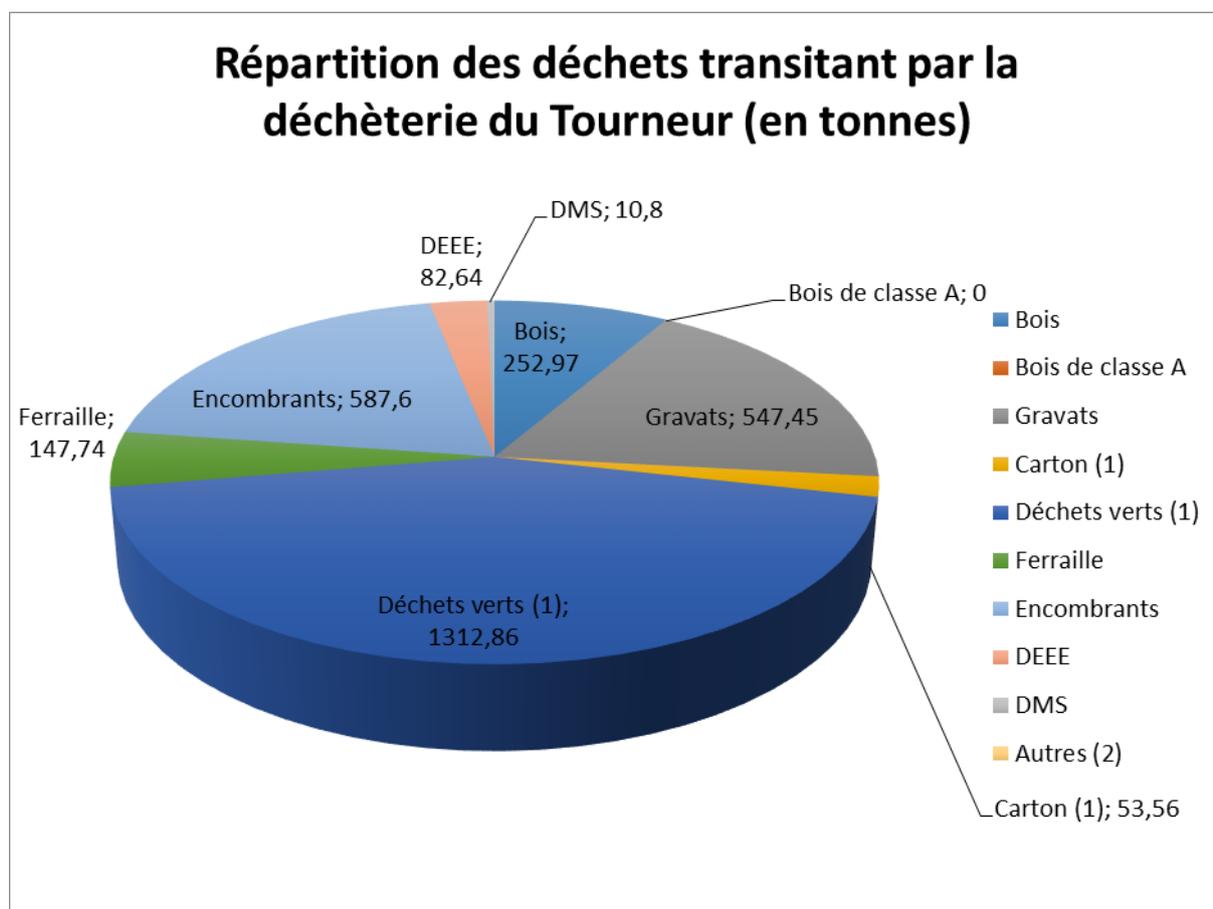
	2017 en tonne	2018 en tonne	Evolution entre 2017 et 2018
Bois de classe B	250,58	270,56	7,97%
Bois de classe A	39,2	49,54	26,38%
Gravats	887,92	1029,13	15,90%
Carton	113,67	130,88	15,14%
Déchets verts	3376,19	3137,38	-7,07%
Ferraille	225,04	214,6	-4,64%
Encombrants	638,72	595,14	-6,82%
Mobilier	309,52	335,1	8,26%
DEEE	142,74	162,05	13,53%
DDS	21,78	21,92	0,64%
Batteries	4,84	3,56	-26,45%
Total	6010,2	5949,86	-1,00%



(1) Apports déchèterie

- La déchèterie de Souleuvre-en-Bocage

	2017 en tonne	2018 en tonne	Evolution entre 2017 et 2018
Bois	224,04	252,97	12,91%
Gravats	499,94	547,45	9,50%
Carton	48,46	53,56	10,52%
Déchets verts	1105,66	1312,86	18,74%
Ferraille	127,51	147,74	15,87%
Encombrants	679,42	587,6	-13,51%
DEEE	71,36	82,64	15,81%
DDS	14,51	10,8	-25,57%
Batteries	NC	1,22	NC
Total	2770,9	2996,84	8,15%



(1) Apports déchèterie

- **Les contrats et conventions**

	DECHETERIE DE VIRE NORMANDIE		DECHETERIE DE SOULEUVRE EN BOCAGE	
	Mode de gestion /nom du contractant	échéance	Mode de gestion /nom du contractant	échéance
Tout venant	<u>Traitement</u> : les Champs Jouault <u>Transport</u> : régie	31/06/2021	<u>Traitement</u> : les Champs Jouault <u>Transport</u> : Véolia	31/06/2021
Gravats	<u>Traitement et transport</u> : Les Champs Jouault	30/04/2022	<u>Traitement et transport</u> : Les Champs Jouault	30/04/2022
Cartons	<u>Traitement</u> : GDE <u>Transport</u> : régie	31/12/2021	<u>Traitement</u> : GDE <u>Transport</u> : régie	31/12/2021
Ferrailles	<u>Traitement et transport</u> : GDE	31/12/2021	<u>Traitement et transport</u> : GDE	31/12/2021
Bois (A et B)	Bois A : <u>transport</u> : régie / <u>traitement</u> : Arbor & sens Bois B : <u>transport</u> : régie / <u>traitement</u> : les Champs Jouault	Bois A : 31/12/2020 Bois B : 31/12/2021	<u>Traitement et transport</u> : Les Champs Jouault	31/12/2021
DEEE	<u>Traitement et transport</u> : OCAD3E	31/12/2020	<u>Traitement et transport</u> : OCAD3E	31/12/2020
Batteries	<u>Traitement et transport</u> : GDE	31/12/2021	<u>Traitement et transport</u> : GDE	31/12/2021
Déchets verts	<u>Transport</u> : régie <u>Traitement</u> : SEROC	Sans objet	<u>Traitement et transport</u> : SEDE Environnement	31/10/2021

	DECHETERIE DE VIRE NORMANDIE		DECHETERIE DE SOULEUVRE EN BOCAGE	
	Mode de gestion /nom du contractant	échéance	Mode de gestion /nom du contractant	échéance
DDS (déchets dangereux)	<u>Filière ECODDS</u> <u>Hors filière</u> : Yves Madeline sas	<u>Ecodds</u> : indéterminée <u>Hors filière</u> : 28/02/2022	Pas de contractualisation avec ECODDS <u>Hors filière</u> : Yves Madeline sas	<u>Hors filière</u> : 28/02/2022
Cartouches d'encre	<u>Traitement et</u> <u>transport</u> : DMD Normandie	16/12/2018	<u>Traitement et</u> <u>transport</u> : LVL	Non connue
Huiles usagées (moteurs et alimentaires)	<u>Traitement et</u> <u>transport</u> : CHIMIREC	31/12/2019	<u>Traitement et</u> <u>transport</u> : Yves Madeline SAS	31/12/2019
Lampes usagées	<u>Traitement et</u> <u>transport</u> : OCAD3E/RECYLUM	31/12/2020	<u>Traitement et</u> <u>transport</u> :OCAD3E	31/12/2020
Piles et accumulateurs usagés	<u>Traitement et</u> <u>transport</u> : COREPILE	Pas de contrat	<u>Traitement et</u> <u>transport</u> :COREPILE	Non connue
Récupération des livres et revues	Association LEHUGEUR- LELIEVRE All livres	Convention du 17/04/2012 Pas de durée		
Films plastiques	<u>Traitement et</u> <u>transport</u> : SPHERE	08/07/2021		
Mobilier	<u>Traitement et</u> <u>transport</u> : ECO MOBILIER	Indéterminée	Pas de benne ECO-MOBILIER	
Films radiographiques	<u>Traitement et</u> <u>transport</u> : SEP Recycl M	31/01/2020		
Pneus	<u>Traitement et</u> <u>transport</u> : ALIAPUR	Indéterminée		

FINANCEMENT DU SERVICE

Deux modes de financement de cette compétence cohabitent sur le territoire intercommunal :

- Vire Normandie : TEOM + Redevance Spéciale (socio professionnels)
- Ex. Intercom Séverine : TEOM
- Ex. CC du Pays de Condé et de la Druance : TEOM (+ Redevance Spéciale facturée par le SIRTOM)
- Valdallière : TEOM (+ Redevance Spéciale facturée par le SIRTOM)
- Souleuvre-en-Bocage : Redevance incitative

- Le budget TEOM

Dépenses de Fonctionnement		
Dépenses de personnels		759 609,16 €
Contrats de prestation de service	Contrat de collecte des déchets de l'ex Intercom Séverine	207 044,58 €
	Traitement des déchets de la déchèterie de Vire Normandie	83 353,34 €
	Autres contrats (lavage des EPI, des bacs ...)	13 480,49 €
Fonctionnement général	Amortissements des biens	166 296,83 €
	carburants	59 030,23 €
	entretien réparation du matériel roulant	42 888,12 €
	Autres (eau, électricité, petites fournitures...)	55 052,87 €
Contributions au SEROC		615 690,44 €
Accès à la déchèterie de Tinchebray		2 352,30 €
Contributions au SIRTOM		1 218 299,00 €
Total des dépenses de Fonctionnement		3 223 097,36 €

Recettes de Fonctionnement	
résultat de fonctionnement reporté	979 303,68 €
TEOM	3 298 212,00 €
Quote part des subvention d'investissement	9 359,45 €
Produits exceptionnels (remboursement sinistres / assurances)	12 861,46 €
Remboursement de frais (SEROC + Ville de Vire)	12 703,14 €
Recettes liées aux salaires	39 006,28 €
Recettes déchèterie / redevance spéciale / régies	209 693,93 €
Total recettes de fonctionnement	4 561 139,94 €

Dépenses d'investissement	
---------------------------	--

Subventions d'investissement transférées au compte de résultat (composteurs)	9 359,45 €
Remboursement emprunt/capital	0 €
achat d'équipements et travaux	18 410,40 €

Total dépenses d'investissement	27 769,85 €
---------------------------------	-------------

Recettes d'investissement	
---------------------------	--

Résultat d'investissement reporté	272 526,17 €
FCTVA	4 873,00 €
Amortissements	166 296,83 €
Subventions pour les composteurs	992,00 €
Soutien développement durable	9 378,00 €

Total des recettes d'investissement	454 066,00 €
-------------------------------------	--------------

En conclusion, la section de Fonctionnement est en excédent de 1 338 042,58 € (dont résultat cumulé reporté 2017 de 979 303,68 €) et la section d'Investissement est en excédent de 426 296,15 € (dont résultat cumulé reporté 2017 de 272 526,17 €).

- **Le budget REOM**

Dépenses de Fonctionnement	
----------------------------	--

Dépenses de personnels		74 857,76 €
Contrats de prestation de service	Contrat de collecte des déchets de Soulevre-en-Bocage	233 595,67 €
	Traitement des déchets de la déchèterie de Soulevre-en-Bocage	152 983,34 €
Fonctionnement général	Amortissements des biens	18 043,67 €
	Fourniture des sacs à déchets	24 351,12 €
	Autres (eau, électricité, petites fournitures...)	13 312,47 €
Contributions au SEROC		46 883,44 €

Total des dépenses de Fonctionnement	564 027,47 €
--------------------------------------	--------------

Recettes de Fonctionnement	
----------------------------	--

résultat de fonctionnement reporté	60 603,43 €
Redevance Incitative	484 356,90 €
Quote part des subvention d'investissement	583,33 €
Produits exceptionnels (remboursement sinistres / assurances)	- €
Encaissement en non valeur	333,52 €
Remboursement de frais (SEROC + Souleuvre-en-Bocage)	9 397,23 €
Recettes liées aux salaires	- €
Recettes déchèterie	31 365,74 €

Total recettes de fonctionnement	586 640,15 €
----------------------------------	--------------

Dépenses d'investissement	
---------------------------	--

Subventions d'investissement	583,33 €
Remboursement emprunt/capital	- €
achat d'équipements et travaux	719,20 €

Total dépenses d'investissement	1 302,53 €
---------------------------------	------------

Recettes d'investissement	
---------------------------	--

Résultat d'investissement reporté	83 050,18 €
FCTVA	2 619,00 €
Amortissements	18 043,67 €
Subventions	- €
Soutien développement durable	- €

Total des recettes d'investissement	103 712,85 €
-------------------------------------	--------------

En conclusion, la section de Fonctionnement est en excédent de 22 612,68 € (dont résultat cumulé reporté 2017 de 60 603,43 €) et la section d'Investissement est en excédent de 102 410,32 € (dont résultat cumulé reporté 2017 de 83 050,18 €).